

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL

19 NOVEMBRE 2022

Présents

Monast, M.

Groves, J.

Lynch, M.

Conlan, C.

McMurtry, J.

Edmond, J. (par video)

Granosik, L.

Quigg, K.

Duncan, J. (par video)

Gagné, S.

McKelvey, M.

Chappel, D.

O'Brien, K.

Key, N. (par video)

Brand, W. (par video)

Farrar, D. (par video)

Tholl, J. (par video)

Davidson, K.

Lockhart, S. (Directrice générale)

Brown, B. (Prosure Insurance)

Bickford, B. (Interprète)

Approbation du procès-verbal de la réunion des membres du conseil du 30 avril 2022.

Proposée par : Lukasz Granosik

Appuyée par : Joel Groves

Adoptée à l'unanimité

Approbation des nouveaux membres du conseil d'administration :

Proposition : accepter la nomination de Jerome Tholl pour la Saskatchewan, Nancy Key pour l'Île-du-Prince-Édouard et Dominique Lafleur pour les cours en tant que membres du conseil.

Proposée par : Clay Conlan

Appuyée par : Kate O'Brien

Adoptée à l'unanimité

Composition des comités 2022-2023

La présidente a constitué les comités avec des membres du conseil en vue d'une représentation nationale. Joel Groves félicite la présidente pour la rapidité avec laquelle elle a constitué les comités.

Proposition : accepter les comités tels que structurés par la présidente.

Proposée par : Kent Davidson

Appuyée par : Michael McKelvey

Adoptée à l'unanimité

Rapport de la présidente

La présidente Michele Monast a assisté à l'installation du nouveau président de l'ABC. Ils ont discuté de l'objectif commun de l'ABC et de la CSCJA de promouvoir l'indépendance judiciaire et d'un projet d'organisation d'un forum national conjoint sur la question.

La présidente a rencontré les juges du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick, de la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec et de la Cour supérieure de l'Ontario lors de leurs réunions respectives en banc. Elle se réjouit de participer à d'autres réunions provinciales de juges.

La présidente a rencontré le juge en chef Wagner lorsque la CSC siégeait à Québec.

La présidente a rencontré le commissaire à la magistrature fédérale au sujet de l'augmentation de l'indemnité pour frais accessoires afin de s'assurer que les membres bénéficieront des augmentations rétroactivement jusqu'en 2020. Le commissaire a invité l'ACJCS et le CCM à le rencontrer en décembre pour revoir les conditions de l'indemnité de fonction. La présidente, Mona Lynch et Joel Groves représenteront l'ACJCS à cette réunion. L'ACJCS demandera une augmentation des dépenses autorisées pour les bureaux à domicile et l'ajout des plans de santé et des vêtements de cour comme dépenses autorisées.

La présidente signale que l'ACCMS s'est associée au CCM pour créer un groupe de travail chargé d'examiner les questions relatives à la sécurité des juges.

La présidente a également rendu compte des travaux des comités de l'ACJCS, dont les informations seront publiées sous le nom des comités.

Enfin, la présidente a remercié Kate O'Brien, en tant que présidente du comité de la gouvernance, et le comité pour leur travail de mise en œuvre du rapport sur la gouvernance préparé par le groupe AMCES.

Comité de la commission quadriennale et de la rémunération

Ward Branch a rendu compte des efforts déployés par le comité de la rémunération pour collecter des données sur les revenus des sociétés juridiques professionnelles, comme l'avait demandé le dernier comité de la commission quadriennale. Le gouvernement a également adhéré au projet de collecte de données.

Les avocats de l'ACJCS estiment les frais à 95000 \$ pour le travail préliminaire de collecte des données. Les avocats ont fourni un avis juridique suggérant que l'ACJCS demande le remboursement des frais juridiques dépensés pour ce travail préliminaire au prochain comité de la commission quadriennale, en vertu de l'alinéa 26.3(2) de la *Loi sur les juges*.

Stephanie Lockhart et Clay Conlan indiquent que nous répartirons les coûts nets prévus pour la prochaine commission quadriennale sur les quatre prochains cycles budgétaires. Stephanie a également indiqué que nos coûts étaient plus élevés pour la dernière commission quadriennale en raison des retards dus à la COVID.

Une projection préliminaire de l'IEAE suggère une augmentation des salaires des juges en avril 2023 de 3,1 %, ce qui ferait passer les salaires des juges puînés de 372000 à 384000 dollars.

L'ACJCS a reçu 655000 dollars pour rembourser les dépenses de la dernière commission quadriennale.

Proposition : accepter la recommandation du comité de la rémunération en ce qui concerne nos coûts pour la collecte de données.

Proposée par : Kent Davidson

Appuyée par : Clay Conlan

Adoptée à l'unanimité

Services aux membres et bien-être

Mark McKelvey et Brenda Brown ont fait part des problèmes rencontrés avec les assureurs pour les prestations médicales et les prestations de voyage dans le cadre du régime d'assurance complémentaire. Notre assureur, RSA, se retire du marché des voyages pour petits groupes. Le comité espère pouvoir conclure de nouveaux contrats d'ici un mois environ.

Six cent soixante-quatorze membres réguliers et 390 membres retraités participent aux régimes d'assurance complémentaire, bien que les retraités ne soient pas admissibles au régime de voyage. Les primes sont susceptibles d'augmenter en 2023 et le comité a recommandé à l'ACJCS de puiser dans le fonds de réserve, créé dans le but d'équilibrer/stabiliser les primes, afin que les membres ne subissent pas une forte augmentation des primes. Le fonds de réserve s'élève actuellement à 1,5 million de dollars. L'objectif du fonds de réserve est décrit dans une lettre de la juge d'appel Feldman lorsqu'elle était présidente du comité des assurances.

Brenda Brown informera les membres de la période ouverte (c'est-à-dire la période pendant laquelle les membres n'ont pas à produire d'informations médicales) dans un courrier en décembre.

La présidente a demandé au comité d'examiner si le fonds de réserve peut être utilisé pour augmenter les prestations du régime.

Proposition : si nécessaire, nous compléterons les primes mensuelles de nos régimes d'assurance complémentaire pour 2023 en puisant dans le fonds de réserve jusqu'à un maximum de 150000 dollars.

Proposée par : Joel Groves

Appuyée par : Mark McKelvey

Adoptée à l'unanimité

Comité de conduite

Mona Lynch a fait état de l'avancement du projet de loi C-9, qui réforme la procédure relative à la conduite des juges en vertu de la *Loi sur les juges*. Le projet de loi a franchi l'étape de la deuxième lecture et se trouve au stade de l'examen en comité. Le ministre de la Justice et l'avocat du CCM ont accepté une invitation à comparaître devant le comité chargé d'examiner le projet de loi. L'ACJCS a été invitée, mais a décliné l'invitation.

L'affaire Spiro a été rejetée par le CCM après que le juge Spiro a présenté une lettre d'excuses. Les plaignants ont introduit une demande de contrôle judiciaire auprès de la Cour fédérale, mais n'ont pas obtenu gain de cause.

L'affaire Dugré a été déposée devant le CCM dans son ensemble, le comité d'enquête ayant recommandé la révocation du juge Dugré. Une récente demande de contrôle judiciaire déposée par le juge Dugré a été rejetée par la Cour fédérale comme étant prématurée.

Comité de réflexion sur la limitation des mandats

La présidente a fourni des informations sur cette question aux nouveaux membres du conseil.

En avril 2022, l'ancien président Joel Groves a été informé par le CCM de sa réponse à la proposition de l'ACJCS sur la limitation des mandats. La proposition se présentait sous la forme d'une résolution demandant aux juges en chef d'envisager leur mandat après 10 ans de service en répondant à une liste de questions. En mai 2022, Joel a écrit au CCM pour demander les termes de la résolution et les questions. Ceux-ci ont été reçus en juin, mais sous embargo, de sorte que seuls les membres de l'exécutif de l'ACJCS et du comité de réflexion pouvaient en prendre connaissance. L'exécutif a renvoyé la résolution et les questions au comité de réflexion pour qu'il formule des recommandations sur la marche à suivre. En octobre 2022, la présidente a demandé au CCM l'autorisation de partager la résolution et les questions avec ses membres, autorisation qui a été communiquée par le juge en chef Wagner en novembre 2022.

Un rapport écrit a été fourni par le comité de réflexion, qui passe en revue l'historique de l'initiative sur la limitation du nombre de mandats.

Proposition : que les membres soient informés des travaux de l'ACJCS à ce jour et invités à donner leur avis sur la réponse du CCM.

Proposée par : Clay Conlan

Appuyée par : Suzanne Gagné

Adoptée à l'unanimité

Rapport du trésorier

Clay Conlan signale que l'ACJCS a reçu le remboursement des deux tiers de ses dépenses pour la dernière commission quadriennale. Nous avons dépensé 330 000 \$ pour lesquels nous n'avons pas été remboursés.

L'ACJCS a également reçu un remboursement de 51 000 \$ pour les dépenses encourues lors de l'examen de la proposition du ministre de la Justice concernant l'accumulation des pensions par les juges démis de leurs fonctions, et pour avoir comparu devant la dernière commission quadriennale sur cette question.

Le budget 2023 prévoit des dépenses de 69 000 \$, soit un quart des dépenses nettes prévues pour la prochaine commission quadriennale.

Les membres du conseil recevront notre politique d'investissement de 2019. Il est recommandé de revoir cette politique.

Le comité de l'adhésion examinera la dépense prévue de 17000 dollars pour les annuaires imprimés afin de déterminer si l'impression des annuaires, qui peuvent être consultés sur le site web de l'ACJCS, reste appropriée.

Il a été rappelé aux membres du conseil qu'ils devaient assurer un suivi auprès des membres dont l'adhésion est échue ou des non-membres. L'ACJCS est entièrement financée par ses membres et les cotisations ne représentent que 8 % des indemnités accessoires. Sur les 1187 juges nommés par le gouvernement fédéral, 1004 sont membres de l'ACJCS.

Proposition : que le comité de gouvernance révisé la politique d'investissement et fournisse une recommandation.

Proposée par : Clay Conlan

Appuyée par : Mona Lynch

Adoptée à l'unanimité

Comité de la technologie

La présidente signale que l'INM a accepté d'organiser le programme « Juger mieux, juger plus intelligemment » en collaboration avec le comité de technologie de l'ACJCS en 2023 et 2024. Le programme de 2023 se tiendra à Québec du 5 au 8 juillet et, en raison d'un conflit avec le programme quadriennal de la Sorbonne en juillet 2024, le programme « Juger mieux, juger plus intelligemment » de 2024 se tiendra en juin au lieu de juillet. Le lieu est à déterminer.

Comité sur l'indépendance judiciaire

La présidente signale qu'en juin 2022, le comité a fourni des commentaires écrits, à la demande du ministre de la Justice, sur un rapport commandé par le ministre concernant la création d'un comité sur les erreurs judiciaires. Le commentaire du comité a été inclus dans les documents du conseil.

Le nouveau président du comité est Kent Davidson.

Éducation du public et accès à la justice

Pas de rapport.

Programme de conseil aux juges

Pas de rapport.

Relations internationales

La présidente a loué la contribution des juges canadiens à deux comités internationaux, l'Association internationale des juges (AIJ) et l'Association des magistrats et des juges du Commonwealth (AMJC). Les détails des activités des deux associations et les contributions des juges canadiens sont inclus dans les rapports écrits préparés par Denis Jacques et Graeme Mew.

Le nouveau président de l'AMJC est le juge Leitch de la Cour supérieure de l'Ontario, ancien président de l'ACJCS. Le juge Mew de la même cour est le nouveau vice-président régional (Atlantique et Méditerranée).

Les prochaines réunions de l'AIJ et de l'AMJC se tiendront respectivement à Taipei (Taiwan) et à Cardiff (Pays de Galles). Les résolutions du CCM approuvant le financement de la participation des juges à ces réunions ont été jointes au rapport écrit de Denis Jacques.

Comité sur la gouvernance

Kate O'Brien a rendu compte des travaux du comité. À la suite de l'étude d'AMCES, l'ACJCS a réduit le nombre de ses comités et créé de nouveaux objectifs stratégiques. L'ACJCS est en train de rédiger un manuel du conseil d'administration, qui comprendra des mandats pour chaque comité. Le comité a rédigé son mandat, qui devrait servir de modèle aux autres comités.

Le comité rédigera des lignes directrices sur le rôle d'un administrateur et d'un membre du conseil. Le comité contrôlera également les limites des mandats de chaque administrateur et membre du conseil afin d'assurer le renouvellement du personnel, comme l'exige l'article 4 du règlement.

Proposition : approuver le mandat du comité de gouvernance.

Proposée par : Kate O'Brien

Appuyée par : Joel Groves

Adoptée à l'unanimité

Autres questions

Mona Lynch a présenté un rapport sur la refonte de Judicom. Le nouveau Judicom, qui devrait être disponible à l'automne 2023, nécessitera Microsoft 365 et fournira un portail pour les notes de frais, entre autres changements.

Prochaines réunions :

Château Laurier, Ottawa, le 29 avril 2023

Montréal, le 18 novembre 2023

Levée de séance

Proposée par : Kent Davidson

Appuyée par : Kathleen Quigg